



Club de Paris et IIF : Débat sur les vulnérabilités de la dette, le financement durable et la transparence de la dette

Paris, le 18 juin 2019 – Des représentants des créanciers publics et privés se sont réunis à l'occasion de la 19^{ème} réunion annuelle du Club de Paris et de l'Institute of International Finance (IIF), pour discuter des vulnérabilités de la dette des marchés émergents et des pays en développement. La réunion a rassemblé les 22 membres du Club de Paris, ainsi que les 3 membres ad hoc du Club de Paris (Chine, Inde et Afrique du Sud) et de l'Arabie Saoudite au titre de sa présidence à venir du G20. La réunion a également rassemblé plus de cinquante représentants du secteur privé. Le FMI et la Banque mondiale ont également participé à cette réunion. Cette réunion annuelle est un événement unique conçu pour favoriser le dialogue et la coopération entre tous les créanciers, qu'ils soient publics ou privés, et pour refléter les développements récents et les tendances à long terme dans le domaine de la dette souveraine.

Dans le contexte d'inquiétudes croissantes face à la hausse des niveaux d'endettement public dans plusieurs pays émergents et en développement et face à la complexité croissante de la composition de la dette, les créanciers publics et privés ont échangé leurs points de vue sur les vulnérabilités de la dette et les perspectives d'avenir. Les participants ont notamment discuté de la situation financière des pays en situation de surendettement ou fortement vulnérables en matière de dette en Amérique latine, en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.

Les participants ont également discuté de la manière de combler le déficit d'infrastructure dans les marchés émergents et les pays en développement et de couvrir les besoins de financement correspondants, tout en maintenant l'endettement sur une trajectoire durable. Ils ont également partagé leurs points de vue sur l'utilisation et les caractéristiques des instruments de dette résilients au changement climatique, susceptibles de fournir un allègement du service de la dette dans les pays régulièrement touchés par des catastrophes naturelles.

Enfin, les participants ont débattu des moyens d'améliorer la transparence de la dette au profit des prêteurs comme des emprunteurs et d'améliorer la viabilité de la dette grâce à un assainissement des pratiques de financement. Dans ce contexte, le FMI a rendu compte de la mise en œuvre des Principes opérationnels en faveur du financement soutenable adoptés par les pays membres du G20 et l'IIF a présenté ses travaux appuyés par le G20 à Fukuoka sur les Principes volontaires pour la transparence de la dette. Ces principes volontaires constituent un cadre permettant aux créanciers privés de rendre publics les détails des prêts aux pays en développement à faible revenu.